



Lancement officiel du manuel de gestion des aires protégées marines dans les pays membres de la Commission de l'Océan Indien

Thématique: [Biodiversité](#) | Rubrique: [Publications](#)

Le Ministre assurant l'intérim au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement des Comores, a procédé au lancement officiel du manuel de gestion des aires protégées marines dans la région du Sud Ouest de l'Océan Indien, le mercredi 23 Avril à l'Hôtel Les Arcades à Moroni.

La cérémonie a bénéficié de la participation de représentants d'organisations internationales (WWF, CI), gouvernementales (directions nationales et régionales des ministères des îles et de l'Union des Comores), des ONGs ainsi que des membres du comité de gestion du Parc Marin de Mohéli, et des représentants du corps diplomatique.

Le spécialiste en communication de l'unité de coordination régional du ProGeCo, Mon. Shafick Osman, a pris en premier la parole pour expliquer que les Comores ont eu le privilège d'abriter le lancement officiel de ce manuel dans la région. Il a aussi parlé du fort dynamisme des communautés locales, en matière de protection des zones côtières et de développement local, aux Comores et qui s'est traduit par un nombre très importants de notes succinctes de projets présélectionnés lors du premier appel à proposition concernant les acteurs non étatiques. Les résultats ont placé les Comores en 1 ère position avec 13 projets.

Le Ministre a, à son tour, souligné qu'un certain nombre d'organisations ont lancé l'initiative de création d'aires protégées marines. Il s'agit notamment de l'IUCN, le WIOMSA, WWF, la COI...Le premier et seul Parc marin des Comores a été créé à Mohéli par décret présidentiel au mois d'avril 2001. Il est cogéré avec les communautés locales riveraines de la zone en question.

Un fort besoin s'est fait ressentir pour combler les lacunes de manque de référence rationnel et standard pour la gestion des Aires protégées marines dans la région. Ce manuel a donc eu pour but de servir de point de départ pour l'appel au traitement des problèmes sur les questions pertinentes auxquelles font face les responsables et les acteurs de la gestion des aires protégées marines. Le ministre a aussi mentionné que ce document est le résultat d'un travail de plusieurs années de collaborations entre les organisations citées ci-dessus et diverses personnes ressources.

Compte tenu du nombre considérable des pays francophones dans la région, le ProGeCo a jugé utile d'apporter sa contribution en traduisant en français ce manuel à l'origine en anglais, pour le mettre à la disposition de ces pays. Il a encore souhaité que cette collaboration continue encore, comme la production de ce manuel n'est qu'un petit pas dans la longue marche d'amélioration de la gestion effective des aires protégées marines dans la région de l'Ouest de l'Océan indien.

Enfin il souhaité l'appropriation effective de ce manuel par les organisations et individus concernés ainsi qu'une longue vie aux aires marines protégées et à la coopération régionale.

Pour plus d'information, veuillez contacté Shafick Osman spécialiste en communication du ProGeCo (shafick.osman@coi-ioc.org)

Les liens connexes

 [la dépêche sur Médiaterre](#)

modéré par CEDREFI